

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24/04/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	13	2

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Maleville conformément à la délibération 2024-07-01 du 26/08/2024, sous la présidence de Madame Fabienne SALESES, Maire.

Date de la convocation :
22/05/2026

Présents : Fabienne SALESES, Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Véronique JALRAN Adjoints, Jean-Philippe BEDEL, Géraldine FLAUJAC, Samuel DEGUARA, Chrystel BOUTONNET, Stéphanie GILHODES-LHERM, Sébastien MUGNIER, Romain MAURS, Anastasia KWIATKOWSKI.

Absents excusés : Vincent POURCEL et Aurore FILHOL

Procurations :

Vincent POURCEL à Fabienne SALESES et Aurore FILHOL à Josiane GRES

3. Désignation des délégués et des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM/Mmes BEDEL Jean-Philippe, GRES Josiane, MAURS Romain et KWIATOWSKI Anastasia.

La présidence du bureau est assurée par Mme le Maire.

b) Élection des délégués

Pas de candidature enregistrée.

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
012-211201363-20260605-202606_03-DE
Reçu le 05/06/2026

Acte rendu exécutoire après publication et
dépôt en Sous-Préfecture du

- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme SALESSES Fabienne : 15 voix
- M. GINESTE Benoit : 15 voix
- M. DEGUARA Samuel : 15 voix

Mme et MM SALESSES Fabienne, GINESTE Benoit et DEGUARA Samuel ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Pas de candidature enregistrée.

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme GRES Josiane : 15 voix
- Mme JALRAN Véronique : 15 voix
- M. TOURNEMIRE Emmanuel : 15 voix

Mmes et M GRES Josiane, JALRAN Véronique et TOURNEMIRE Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabienne SALESSES.

